

## CONTRAT JEUNE MAJEUR



Blois, le / /202...

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Cité administrative  
Porte D  
34 avenue du Maréchal Maunoury  
41000 Blois

### CONTRAT JEUNE MAJEUR

M..... né(e) le .....  
Adresse .....  
Email / téléphone : .....

Initial  
Renouvellement n°  
Avenant au contrat

Ce contrat est un engagement entre le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance représenté par :  
Mme ZAFFRAN BENHAMOU – *Cadre Chargée de la Protection de l'Enfance*  
Mme ..... - *référente jeune majeur de l'Aide Sociale à l'Enfance*  
En présence de ..... - *référent(e) de la structure*

#### Les droits du jeune majeur :

- Il/elle conserve tous droits et obligations liés à sa majorité,
- Le coût de sa prise en charge est assuré par le budget départemental voté chaque année par le Conseil Départemental,
- En application de la loi du 17 juillet 1978, il/elle peut, sur demande écrite, avoir accès à son dossier et aux documents administratifs le concernant personnellement et détenus à l'Aide Sociale à l'Enfance,
- S'il faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, le contrat jeune majeur serait automatiquement rompu par le conseil départemental,
- Si l'ensemble des objectifs sont atteints avant l'échéance du contrat ou de son avenant, le Conseil Départemental pourra mettre fin par anticipation au contrat.

#### Les engagements du jeune majeur :

- Rencontrer régulièrement le travailleur social référent de l'Aide Sociale à l'Enfance sur l'évolution de sa situation,
- Respecter, le règlement de l'établissement (y compris la participation financière le cas échéant), les règles de vie de la famille d'accueil ou du lieu d'habitation,
- Suivre avec assiduité sa scolarité et adresser systématiquement ses bulletins de note et résultats aux examens à l'Aide Sociale à l'Enfance,
- Rechercher activement un stage/ formation ou un travail et fournir les justificatifs de ses ressources

**Situation administrative / scolaire / professionnelle :**

Préfecture :

Formation actuelle :

Perspectives durant le contrat :

**Objectifs du contrat :**

- Objectif professionnel :
- Objectif locatif :
- Objectif lié à la mobilité :
- Objectif budgétaire :

**BUDGET EN SITUATION D'AUTONOMIE A LA SIGNATURE DU CONTRAT**

Ressources mensuelles	montant	Charges mensuelles	montant
<b>Salaire</b>		Loyer (hors APL)	
<b>Aide au logement</b>		Participation au lieu d'accueil	
<b>Garantie jeune</b>		Alimentation	
<b>Bourses</b>		Hygiène	
		Frais de demi-pension / internat	
		Transport	
		Argent de poche	
		Loisirs	
		Téléphonie	
<b>TOTAL</b>			

En cas de renouvellement de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance :

<b>Différentiel charges - ressources</b>	
<b>Allocation versée au jeune</b> <b>Argent de poche/ Vêtue</b>	ressources > 500€ = non ressources < 500€ = oui
<b>Prises en charge complémentaires versées par l'ASE à des Tiers :</b>	
<b>FJT Blois : 11€/ jours +cout des repas + cout de la chambre</b>	
<b>FJT Vendôme : 11€/ jours +cout des repas + cout de la chambre</b>	
<b>FJT Romorantin : 22€/ jours</b>	
<b>OAA/DALIA/DDF : Accompagnement socioéducatif</b>	
<b>Famille d'accueil : maintien prise en charge</b>	

Prise en charge dérogatoire chez l'assistant familial dans l'attente d'une nouvelle orientation

Prise en charge établissements par ASE  Préciser établissement :

**IMPORTANT :**

La prise en charge pourra être renouvelée sur demande écrite, effectuée au moins un mois avant la fin du présent contrat.

Le service peut mettre fin au contrat à tout moment si le jeune ne respecte pas ses engagements.

Les jeunes étrangers devront justifier des démarches de régularisation au fur et à mesure de leur avancée auprès de l'ASE. À défaut le service pourra mettre fin au contrat jeune majeur.

Le jeune majeur peut mettre fin au contrat à tout moment après en avoir averti l'Aide Sociale à l'Enfance par écrit.

Ce contrat est établi à compter du ...../...../202..... jusqu'au ...../...../202... .

*Un avenant sera possible en lien avec la durée du renouvellement du titre de séjour.*

*(Un mois avant l'échéance, il vous appartiendra de transmettre, si vous le souhaitez, une demande de renouvellement de Contrat jeune majeur au Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.)*

Fait à Blois, le ...../202...

**L'Intéressé(e),**

***Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,  
La cadre chargée de la protection de l'enfance,***

**Sabrina ZAFFRAN-BENHAMOU**

*Visa du travailleur social  
Réfèrent jeune majeur,*

*Visa du travailleur social  
Établissement,*

*Visa assistant familial*